

## Marouen Abassi annonce la refonte du code des changes en faveur des Tunisiens résidant à l'étranger



Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi s'est entretenu, le 06 septembre 2018, avec des membres de la Diaspora Tunisienne résidant à Paris, et ce, en marge du Forum Dialogue des Continents « Drifts or connectivity ? ».

Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Tunisie en France Abdelaziz Rassaâ, Ali Chaâlali, consul Général de Tunisie à Paris, Naoufel Ziadi, consul aux Affaires économiques, Lotfi Mellouli, ministre conseiller et Hussain Mouelhi, directeur général de la Tunisian Foreign Bank (TFB).

Au cours de cette rencontre, les membres de la diaspora, tout en exprimant leur solidarité et engagement à soutenir la Tunisie dans cette phase sensible marquée par la multiplication des transitions, qu'elles soient politiques ou économiques, ont insisté lors des discussions sur la nécessité du rétablissement de la confiance par la définition d'une vision stratégique, moderne, globale et cohérente fixant des objectifs déclinés dans une feuille de route gagnant/gagnant entre le pays et la diaspora.

Evoquant le rôle de la BCT, les présents ont avancé certaines propositions dont notamment la simplification de la réglementation des changes.

Les discussions ont aussi porté sur les améliorations que la BCT compte entreprendre en vue d'alléger certaines procédures, veiller au bon fonctionnement des bureaux de change en attendant l'approbation par l'ARP du projet d'amnistie de change, ce qui permettra de rapatrier plus de devises dans le pays.

Pour sa part, M. Abassi a rassuré les présents quant aux efforts déployés par la BCT, dans les limites de ses prérogatives, pour apporter à court terme quelques assouplissements dans le code des changes en faveur des TRE en attendant sa refonte totale prévue pour 2019 et dont l'une des premières réalisations consistera en la digitalisation de la Fiche d'Investissement qui sera opérationnelle avant la fin de l'année 2018.

S'agissant de la réflexion portant sur l'éventualité de lancer un emprunt obligataire auprès de la Diaspora, les présents se sont dit enthousiastes par rapport à l'idée, mais tout en demandant davantage d'éclaircissements et, surtout, de garanties pour la mise en place de ce projet.

Dans ce sens, l'idée de créer un « Fonds d'Investissement de la Diaspora » a été débattue au même titre que le lancement d'une action de financement participatif (crowdfunding) spécifique aux projets et aux idées de startups innovantes, notamment avec la promulgation du Start-up Act.

A cet égard, M. Abassi s'est engagé à intégrer les différentes propositions dans la réflexion stratégique entamée au sein de la BCT. Aussi, afin d'entretenir un dialogue avec la Diaspora Tunisienne durant les prochaines semaines et recueillir leurs attentes, contributions et propositions, une équipe de la BCT a été désignée pour activer cette initiative.

**Source : Business News**